

EQUIPE MOBILE BEL-AIR



PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2026

Table des matières

1	L'ÉQUIPE MOBILE, UN ÉTABLISSEMENT DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE ..	4
2	LE PÔLE BEL-AIR	5
3	CADRE D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE MOBILE	6
3.1	Le PUBLIC ACCUEILLI	6
3.2	Les BESOINS des PERSONNES en LIEN avec les MISSIONS	7
3.3	L'ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE	10
3.4	INSCRIPTION SUR LE TERRITOIRE.....	11
4	ENJEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	12
4.1	PROJET DROIT et PARTICIPATION	12
4.2	PROJET SOUTENIR les AIDANTS.....	17
4.3	PROJET COORDINATION	20
4.4	PROJET AUTODETERMINATION et POUVOIR d'AGIR des PERSONNES.....	24
4.5	PREVENTION des RISQUES et MANAGEMENT de la QUALITE	30
4.6	PROJET RESSOURCES	37
4.7	PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE ET PATRIMOINE.....	42
4.8	PROJET FINANCIER.....	47

PREAMBULE

Depuis près de 20 ans, l'Equipe Mobile a accompagné plus de 600 personnes sur son territoire d'intervention. Son expertise est reconnue par les partenaires, les financeurs, les institutions, les personnes accompagnées et leurs aidants.

La crise sanitaire a obligé l'équipe à réfléchir sur ses pratiques et adapter ses interventions. Les entretiens téléphoniques, vidéos, les échanges par mail se sont multipliés afin de maintenir au maximum le lien avec les usagers et les partenaires.

L'isolement et l'inactivité des personnes accompagnées a également fait émerger de nouvelles problématiques, nécessitant de réfléchir à de nouveaux partenariats.

Le projet d'établissement est établi pour une durée maximale de 5 ans.

C'est un document de référence pour tous les professionnels de l'Equipe Mobile, fixant les objectifs, les valeurs et la philosophie de la structure.

Pour mener à bien ce projet, des groupes de travail se sont réunis autour de six thématiques, en s'appuyant sur le référentiel de la Croix Rouge française. Ils ont élaboré des fiches actions pour développer les projets de l'Equipe Mobile. Certaines d'entre-elles sont parfois transversales sur plusieurs projets de développement.

Un comité de pilotage s'assurera du déploiement des actions et de leur mise en œuvre.

1 L'ÉQUIPE MOBILE, UN ÉTABLISSEMENT DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française (CRf) est une association reconnue d'utilité publique, régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est reconnue par le gouvernement français comme une société de secours volontaire, autonome et auxiliaire des pouvoirs publics. Elle est l'une des 185 sociétés nationales qui composent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Dans son projet associatif, la CRf réaffirme son engagement dans une économie sociale de services à but non lucratif. « Dans ses établissements [...] ses salariés mettent leur professionnalisme au service des actions humanitaires de l'association et des politiques publiques ou d'intérêt général qu'elle contribue à mettre en œuvre. Conscients que notre société a, plus que jamais, besoin d'humanité, la CRf souhaite faire de ses délégations et de ses établissements des lieux qui incarnent les valeurs d'un engagement désintéressé et les exigences d'un professionnalisme reconnu ; des lieux où le souci de la personne bénéficiaire et la qualité de sa prise en charge sont prioritaires ; des lieux où la générosité, la solidarité, l'écoute, l'attention sont partagées par ceux qui les font vivre au service de ceux qu'ils accueillent.»

Les valeurs de la CRf s'appuient sur les sept principes fondamentaux en orientant ses actions vers le soulagement de toutes les souffrances humaines, avec une priorité en faveur des plus vulnérables.

Humanité : Les professionnels recherchent quotidiennement des outils, des solutions pour compenser au mieux les difficultés des usagers.

Impartialité : L'Equipe Mobile favorise l'autodétermination de la personne en l'accompagnant à faire ses propres choix dans son projet de vie.

Neutralité : Les professionnels se doivent d'être impartiaux dans leurs interventions.

Indépendance : L'Equipe Mobile favorise l'autonomie de la personne en l'accompagnant à faire ses propres choix et en permettant son maintien à domicile.

Volontariat : Le bénévolat est proposé aux usagers. L'Equipe Mobile a créé le Groupe d'Entraide Mutuelle l'Élan et assure son parrainage.

Unité : L'équipe partage les mêmes valeurs, s'entraide, se remet en question et échange quotidiennement au bénéfice des personnes accompagnées.

Universalité : Les professionnels favorisent les droits des personnes sur les principes d'égalité et du respect de la dignité et valorise leurs potentialités.

2 LE PÔLE BEL-AIR

Le Pôle Bel-Air, situé à La Membrolle-sur-Choisille, regroupe 3 structures :

- **Le Centre de Médecine Physique et Réadaptation (CMPR)** : établissement sanitaire financé par l'Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire,
- **L'Equipe Mobile pour personnes cérébrolésées** : établissement médico-social financé par l'Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire,
- **Le Centre d'Accueil de Jour pour personnes cérébrolésées L'Intervalle** : établissement médico-social financé par le Conseil Départemental d'Indre et Loire.

Le Centre de Médecine Physique et Réadaptation est un établissement sanitaire privé d'intérêt collectif, autorisé pour **96 lits d'hospitalisation complète** dont 87 lits de Médecine Physique et Réadaptation et **9 lits pour patients en État Végétatif Chronique ou Pauci-Relationnel (EVC/EPR)**. Il dispose d'une unité **d'Hospitalisation de Jour** d'une capacité de 6 500 venues par an.

L'établissement est certifié V2014 en 2019 par la Haute Autorité de Santé. Il est partenaire du Groupement Hospitalier de Territoire Touraine Val de Loire dans le cadre du Projet Médical Partagé.

Principales pathologies : accueil de patients post-AVC, traumatisés crânio-encéphaliques, blessés médullaires, maladies neuro-végétatives, amputés, brûlés (85% d'affections du système nerveux, 15% d'affections du système locomoteur).

3 CADRE D'INTERVENTION DE L'EQUIPE MOBILE

L'Equipe Mobile est autorisée et financée par l'ARS.

Selon l'arrêté préfectoral du 11 février 2004, l'Equipe Mobile est agréée pour une capacité d'accueil « *en file active de 100 personnes par an, hommes et femmes, de 15 à 70 ans, cérébro-lésés et en particulier des personnes victimes d'un traumatisme crânien grave (indices, 2, 3 et 4 sur « l'échelle de Glasgow Outcome Scale »).*

Le renouvellement de l'autorisation prend effet le 17/02/2019 pour une durée de 15 ans.

Elle intervient au domicile des adultes cérébro-lésés sur 3 départements :

- L'Indre et Loire,
- Le Loir et Cher,
- L'Indre.

3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI

L'Équipe Mobile accompagne les personnes présentant une lésion cérébrale acquise (survenant brutalement après la naissance) avec des troubles cognitifs et/ou comportementaux consécutifs à cette lésion : Traumatisme Crânien (TC) ou toute autre affection neurologique acquise générant des troubles apparentés au TC (Accident Vasculaire Cérébral (AVC), anoxie cérébrale, encéphalopathie, tumeur cérébrale opérée).

Les principaux troubles

- Cognitifs (langage, mémoire, attention, concentration, fonctions exécutives, ralentissement de la pensée, manque d'initiative...).
- L'anosognosie est une incapacité à prendre conscience de son handicap, de ses répercussions et de ses nouvelles difficultés.
- Les fonctions exécutives.
- Les troubles du comportement.
- La fatigabilité.
- Les troubles physiques (fauteuil roulant manuel ou électrique, déambulateur, canne) et/ou troubles de l'équilibre.
- Les troubles psychologiques.

Le projet de la personne est établi dans un processus dynamique et durable, en fonction du parcours de vie de la personne et de ses besoins, en cohérence avec ses facteurs personnels et environnementaux, tout en privilégiant sa qualité de vie et celle de son entourage.

Le suivi est poursuivi aussi longtemps que nécessaire. L'admission à l'Equipe Mobile ne nécessite pas une orientation de la Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH).

En fonction de l'importance de la lésion et des troubles occasionnés, l'accompagnement est adapté.

Cela va du traumatisme crânien « léger » où pourra être proposé un accompagnement médical, psychologique et/ou pour la reprise professionnelle, à, pour les cas les plus « lourds » un accompagnement plus axé sur l'occupationnel, le soutien à la personne, son entourage et aux aides humaines et, si cela est possible, une réorientation en emploi adapté.

3.2 LES BESOINS DES PERSONNES EN LIEN AVEC LES MISSIONS

BESOINS SERAFIN-PH	COMMENT ?
<u>Évaluer de façon globale la situation de la personne et de son entourage</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ☐ En matière de fonctions mentales psychiques, cognitives et du système nerveux ☐ En matière de fonctions sensorielles et locomotrices ☐ En matière de douleur ☐ Relatifs à la voix, la parole ☐ Prendre soin de sa santé ☐ Se déplacer avec un moyen de transport 	<ul style="list-style-type: none"> → Consultation médicale d'admission et coordination du parcours de santé avec les partenaires. → Évaluations pluridisciplinaires permettant d'évaluer les besoins et définir les objectifs de l'accompagnement. → Bilan neuropsychologique. → Bilan ergothérapeutique. → Entretien avec la psychologue. → Évaluation à la reprise de la conduite automobile et des déplacements.
<u>Coordonner le parcours de vie</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ● En lien avec la vie scolaire et étudiante ● En lien avec le travail et l'emploi ● Pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement dans le parcours scolaire, de formation, de la vie professionnelle. → Lien avec les partenaires de l'emploi en milieu ordinaire et /ou adapté (Pôle emploi, Cap emploi, ESAT...). → Entretien avec l'éducateur spécialisé, le médecin et la psychologue. → Lien avec les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation à la sexualité, du soutien à la parentalité.

Accompagner la personne cérébro-lésée et son entourage, dans ses différents projets et assurer un suivi à long terme

<ul style="list-style-type: none"> ● En lien avec l'entretien personnel ● En lien avec les relations et les interactions avec autrui ● Pour la mobilité et les déplacements avec un moyen de transport. ● Pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité ● Pour accomplir les activités domestiques ● En matière d'apprentissages ● Pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle ● Pour apprendre à être pair-aidant ● Participer à la vie sociale ● En matière de ressources et d'autosuffisance économique 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement pour trouver les moyens de compensations à la réalisation des actes de la vie quotidienne, pour la communication → Aide à la recherche d'activités sociales et de loisirs. → Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements Accompagnement du lien avec les proches → En favorisant l'auto-détermination de la personne. → En proposant des groupes collectifs (cuisine, métacognition, aidants ...) → Entretien et accompagnement par l'assistant de service social
--	--

Informier la personne, son entourage et les partenaires extérieurs sur les conséquences de la lésion cérébrale

<ul style="list-style-type: none"> ● Accéder aux droits et à la citoyenneté ● Pour vivre dans un logement ● Participer à la vie sociale ● Se déplacer avec un moyen de transport. ● En matière de ressources et d'autosuffisance économique 	<ul style="list-style-type: none"> → Entretien et accompagnement par l'assistant de service social et de l'éducateur spécialisé → Accompagnement de l'ergothérapeute (évaluations, entraînement, mise en place de moyens de compensation) → Information sur les conséquences de lésion cérébrale par l'ensemble de l'équipe
--	--

Soutenir la personne, son entourage et les aides humaines

<ul style="list-style-type: none"> ● Pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle ● En matière de fonctions mentales psychiques, cognitives et du système nerveux ● En matière de douleur ● Pour apprendre à être pair-aidant 	<ul style="list-style-type: none"> → Consultation médicale → Entretiens psychologiques → Entretiens avec l'éducateur spécialisé pour les enfants et orientation vers des partenaires → En proposant des groupes collectifs aux personnes (cuisine, métacognition, aidants ...) → En coordonnant les acteurs de terrain → En évaluant le niveau d'autonomie et d'indépendance de la personne avec proposition de compensations humaines et techniques pour soulager les aidants.
--	---

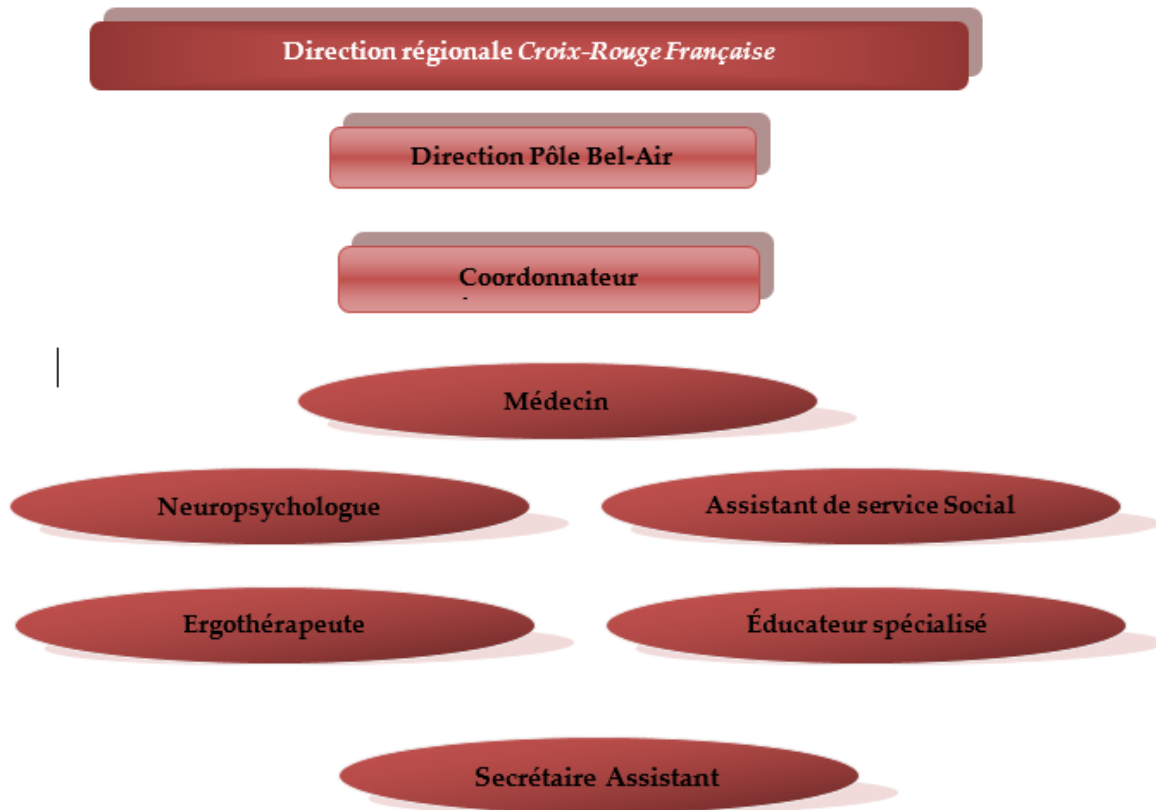
**Conseiller la personne et son entourage adaptation de l'habitat,
proposition d'aides techniques, législation, démarches**

<ul style="list-style-type: none"> ● Pour vivre dans un logement ● Pour accomplir les activités domestiques 	<p>→ Rencontre avec l'ergothérapeute : évaluation, essai d'aides techniques, proposition de moyens de compensation. Rédaction d'argumentaires techniques pour obtenir des aides financières</p> <p>→ Entretien avec l'assistant de service social sur les démarches, l'accompagnement pour l'ouverture des droits, les conseils et la mise en œuvre des mesures de protection.</p>
---	--

Centre Ressources

<ul style="list-style-type: none"> ● Appui-Ressources et partenariats institutionnels ● Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun 	<p>→ Intervention et sensibilisation de prévention aux journées de prévention routière dans des Centres de Formation des Apprentis (Joué les Tours, Sorigny, Tours Nord).</p> <p>→ Organisation de journées Portes Ouvertes en association avec l'Intervalle.</p> <p>→ Parrainage du GEM l'Élan.</p> <p>→ Information/sensibilisation auprès des SAAD et SSIAD sur la lésion cérébrale et ses conséquences (1/2 journée sur les départements 37 et 41).</p> <p>→ Consultation des TCCL précocement (information aux urgentistes du CHRU Trousseau et en Unité Neuro-Vasculaire du CHRU Bretonneau pour l'adressage et les recommandations de prise en charge des TCCL (médecin/neuropsychologue).</p> <p>→ Ressources documentaires</p> <p>→ Participation de l'assistant de service social aux EP de la MDPH</p> <p>→ Projet PIRCEL en partenariat avec l'UEROS</p> <p>→ Participation aux manifestations/journées avec les partenaires : PCPE, appui santé 37, Agevie etc...</p>
---	--

3.3 L'EQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE



Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire composée de

- ☐ Un médecin 0,5ETP : responsable du diagnostic médical, il doit mettre en œuvre les mesures permettant de réduire les conséquences des déficiences et incapacités liées à la lésion.
- ☐ Un neuropsychologue 1ETP : il accompagne la personne par une démarche psychologique et neuropsychologique. Il assure également un rôle de soutien auprès de la famille, de l'entourage et de l'utilisateur.
- ☐ Un ergothérapeute 1ETP : il évalue les répercussions du déficit sur la vie quotidienne et met en place un accompagnement personnalisé afin de favoriser l'autonomie et l'indépendance de l'utilisateur dans son environnement.
- ☐ Un assistant social 1ETP : il favorise le maintien à domicile de l'utilisateur dans les meilleures conditions et lui permet d'accéder aux droits et prestations auxquels il peut prétendre.
- ☐ Un éducateur spécialisé 1ETP : il assure un suivi socio-éducatif de l'utilisateur et met en œuvre des activités dans le but d'améliorer ou de stabiliser son autonomie dans la vie quotidienne et ainsi l'amener à le faire participer à l'élaboration de son projet de vie.
- ☐ Un secrétaire assistant 1ETP : il assure le secrétariat de l'ensemble de l'équipe.

3.4 INSCRIPTION SUR LE TERRITOIRE

Les points d'appui du territoire : les établissements spécialisés dans la lésion cérébrale :

- Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR),
- Centre de Réadaptation Fonctionnel (CRF),
- Centre d'Accueil de Jour,
- Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM),
- Unité d'Évaluation, de Réentraînement, et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle (UEROS)

Les points de fragilités du territoire

- L'hébergement permanent et temporaire spécialisé dans l'accueil des personnes cérébrolésées.
- Les réponses apportées aux aidants insuffisantes.
- La méconnaissance du handicap invisible.
- Le manque de professionnels dans les SAAD.
- La lenteur des démarches administratives (obtention PCH).

Les opportunités à exploiter

- ✓ Proposer des projets innovants et inclusifs.
- ✓ Favoriser le travail partenarial.

Les conditions de réussite de notre inscription sur le territoire

- Organiser des journées porte ouverte.
- Participer aux Équipes Pluridisciplinaires orientation de la MDPH.
- Promouvoir le service auprès des partenaires du territoire et travailler en collaboration avec eux afin d'assurer la continuité, la fluidité et la cohérence du parcours des personnes accueillies.

4 ENJEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

4.1 PROJET DROIT ET PARTICIPATION

Introduction

L'évaluation interne en 2012 a démontré que l'utilisateur était intégré dans la mise en œuvre de son accompagnement et la qualité du service rendu.

À l'admission, le livret d'accueil et les annexes spécifiant le respect des droits, sont remis à l'utilisateur. La signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC) et des différents documents d'admission acte l'engagement mutuel entre la personne accompagnée et l'Équipe Mobile ainsi que l'implication de l'utilisateur et de son entourage.

Ce livret d'accueil devra être simplifié avec notamment une synthèse plus compréhensible.

Des questionnaires de satisfaction sont proposés aux usagers et à leur entourage annuellement pour recueillir leur avis sur l'accompagnement. Cet outil nécessite d'être mis à jour et d'être simplifié pour une meilleure compréhension des personnes.

De plus, les usagers et leur entourage sont conviés à la présentation des résultats du questionnaire. L'équipe souhaite améliorer ce temps de rencontre pour le rendre plus attractif, en proposant par exemple un échange autour d'une thématique précise (droits communs, prestations MDPH, aides techniques, handisport...). Il faudra également proposer cette restitution d'enquête de satisfaction sur les autres départements d'intervention.

Afin d'améliorer l'implication et la participation des usagers, nous créerons un groupe d'expression qui s'impliquera dans les projets et la démarche qualité de l'Équipe Mobile.

Ce projet se décline en 3 axes :

- Garantir le respect des personnes
- Favoriser la participation des usagers
- Associer l'utilisateur à l'évolution du service

AXE 1 : GARANTIR LE RESPECT DES PERSONNES

Objectifs

- Simplifier le livret d'accueil.
- Veiller au respect du secret médical, du secret professionnel et obligation de réserve.

Plan d'action

Objectif 1 : Simplifier le livret d'accueil

Le Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC) est présenté et signé le jour de la consultation d'admission et constitue l'engagement mutuel entre la personne accompagnée et l'Equipe Mobile.

L'utilisateur signe également des documents autorisant les professionnels à échanger avec les partenaires et désigne une personne de confiance. Le livret d'accueil et ses annexes, spécifiant le respect des droits, lui sont remis dès le premier rendez-vous.

Le groupe de travail souhaite simplifier le livret d'accueil, notamment en proposant une synthèse du document, afin de le rendre plus accessible et plus compréhensible pour l'ensemble des personnes accompagnées. Une photo de l'équipe sera également intégrée dans le livret d'accueil.

Objectif 2 : Veiller au respect du secret médical

Le groupe de travail propose que l'équipe, et plus particulièrement le nouveau professionnel ou stagiaire, soit sensibilisé aux différentes notions de secret médical, de secret professionnel et obligation de réserve.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021	Secrétaire assistant
Objectif 2 : en continu	Coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Mise à jour du livret d'accueil.
- Nombre de points réalisés pour sensibiliser l'équipe.
- Comptes rendus des réunions organisées sur ce thème.

AXE 2 - FAVORISER la PARTICIPATION des USAGERS

Objectifs

- Inclure une auto-évaluation du PAP par la personne.
- Assurer un suivi à mi-parcours du PAP.

Plan d'action

Objectif 1 : Inclure une auto-évaluation du PAP par la personne

La libre adhésion et l'implication de la personne est indispensable au suivi de l'Equipe Mobile. Lors du renouvellement du Projet d'Accompagnement Personnalisé, l'utilisateur est questionné et évalue les objectifs fixés, lors d'un entretien à son domicile avec le référent.

Afin de favoriser sa participation et son pouvoir d'agir, une auto-évaluation sera intégrée dans le renouvellement du PAP.

Un audit des dossiers viendra vérifier la présence de ce nouveau document.

Objectif 2 Assurer un suivi à mi-parcours du PAP

Pour s'assurer du suivi des objectifs fixés entre l'Équipe Mobile et les personnes, un bilan intermédiaire sera rédigé à 6 mois suivant la signature du PAP.

Une fiche type pourrait être créée pour faciliter le regroupement d'informations et s'assurer que chaque professionnel ait la même trame de travail.

L'audit prendrait également en compte ce bilan.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2023	Coordonnateur et référent de la personne
Objectif 2 : 2024	Coordonnateur et référent de la personne

Indicateur de réussite

- Audit des dossiers.
- Mise en place des propositions d'amélioration suite à l'audit.

AXE 3 - ASSOCIER L'USAGER À L'ÉVOLUTION DU SERVICE

Objectifs

- Réflexion sur la restitution des questionnaires de satisfaction.
- Mettre à jour le questionnaire de satisfaction.
- Renforcer l'implication des personnes.
- Associer les usagers et leur entourage à l'évolution du fonctionnement du service.

Plan d'action

Objectif 1 : Mettre à jour le questionnaire de satisfaction

L'Équipe Mobile propose annuellement un questionnaire de satisfaction à destination des personnes accueillies et leur entourage. Anonyme, il permet de recueillir leur avis sur le fonctionnement et la qualité du service.

L'ensemble de l'équipe propose de le mettre à jour.

Objectif 2 : Réflexion sur la restitution des questionnaires de satisfaction

Les résultats du questionnaire de satisfaction sont communiqués aux usagers et à leur entourage lors d'une présentation sur le Pôle Bel-Air. Il est constaté une très faible participation à ce retour d'enquête.

Cette restitution devra être réfléchie afin de la rendre plus attractive et de l'associer à un moment plus convivial. Il pourrait éventuellement être proposé des temps d'échanges autour de thématiques spécifiques (bienveillance, conduite, loisirs, sexualité ...).

Ce temps de partage est aujourd'hui proposé sur le département de l'Indre et Loire, une réflexion sera également menée afin de la proposer sur les deux autres territoires d'intervention (déplacement sur les territoires ou visio).

Objectif 3 : Renforcer l'implication des personnes

Un groupe d'expression sera aussi créé. Il favorisera l'expression et la participation des personnes à la vie de l'Équipe Mobile.

Objectif 4 : Associer les usagers et leur entourage à l'évolution du fonctionnement du service

Le groupe de travail a également mis en avant le renforcement de l'implication des personnes accompagnées, ainsi leur participation dans la vie institutionnelle sera encouragée, notamment dans le cadre de la démarche qualité (évaluations interne et externe, projet d'établissement ...).

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021	COPIL
Objectif 2 : 2023-2024	Coordonnateur
Objectif 3 : 2024	Éducateur spécialisé
Objectif 4 : 2024	Coordonnateur et éducateur spécialisé

Indicateurs de réussite

- Validation du nouveau questionnaire de satisfaction.
- Nombre de participants aux journées de restitution des résultats du questionnaire de satisfaction.
- Nombre de groupes d'expression.
- Nombre de participants lors des groupes de travail de l'évaluation interne.

4.2 PROJET SOUTENIR LES AIDANTS

Introduction

L'Equipe Mobile a pour mission de soutenir les aidants. Ainsi, elle propose des entretiens avec les conjoints, parents, enfants ...

Un groupe « aidants » animé par le neuropsychologue leur est proposé. Les demandes de participation à ce groupe sont en augmentation chaque année.

Pour prendre en compte l'ensemble de l'entourage des usagers, des ateliers seront proposés à leurs enfants de façon ludique.

Lors de l'entretien d'évaluation initiale au domicile, les souhaits de l'aidant (s'il est présent) sont recueillis et peuvent ainsi être intégrés dans le PAP.

L'équipe systématisera cette évaluation des besoins des aidants dans le parcours d'admission avec l'organisation d'un rendez-vous avec le médecin et le neuropsychologue.

L'équipe souhaite créer ou adapter un questionnaire existant afin de mesurer l'épuisement des aidants dans le but de prévenir la dégradation des situations.

Les professionnels participent de manière ponctuelle aux événements en lien avec les aidants (« la caravane des aidants », « journée nationale des aidants » ...). Il s'agira de s'inscrire pleinement à ces journées en s'impliquant dans l'organisation et en proposant des interventions propres aux spécificités de l'Equipe Mobile.

Ce projet se décline en 2 axes :

- Améliorer l'évaluation des besoins et de l'épuisement des aidants.
- Améliorer l'offre de service à destination des aidants.

AXE 1 - AMELIORER L'ÉVALUATION DES BESOINS ET L'ÉPUISEMENT DES AIDANTS

Objectifs

- Créer un questionnaire/échelle pour évaluer l'épuisement et les besoins des aidants.
- Intégrer systématiquement le recueil des demandes des aidants dans les évaluations d'admission.

Plan d'action

Objectif 1 : Créer un questionnaire/échelle pour évaluer l'épuisement et les besoins des aidants

Lors des rendez-vous au domicile, les professionnels rencontrent régulièrement les aidants familiaux, peuvent ainsi repérer les signes d'épuisement et proposer des solutions adaptées : mise en place de séjours de répit, recherche de suivi psychologique, entretiens individuels, proposition du groupe aidants ...

L'équipe souhaite créer ou adapter un questionnaire existant pour mesurer l'épuisement des aidants. Les professionnels pourraient ainsi individualiser leur accompagnement et leurs réponses afin d'éviter la dégradation des situations. L'objectif est de favoriser le maintien au domicile des personnes cérébro-lésées.

Objectif 2 : Intégrer systématiquement dans les évaluations d'admission le recueil des demandes des aidants

Lors de l'admission et en fonction de ses disponibilités, les souhaits de l'(es) aidant(s) sont recueillis et ainsi intégrés dans les objectifs du PAP. L'équipe souhaite systématiser cette évaluation des besoins dans le parcours d'admission de la personne. En effet, une rencontre avec le médecin et la psychologue sera instaurée.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2024	Neuropsychologue, ergothérapeute
Objectif 2 : 2023	Psychologue, médecin

Indicateurs de réussite

- Création du questionnaire

Incidences financière prévisible

- Coût du recrutement du psychologue : 27 685€ pour 0,5 ETP en 2022.
- Achat si nécessaire d'un questionnaire adapté aux aidants et formation des professionnels : 800€.

AXE2 - AMELIORER L'OFFRE DE SERVICE À DESTINATION DES AIDANTS

Objectifs

- Proposer davantage d'entretiens cliniques et assurer une plus-value pour les groupes aidants.
- Informer et sensibiliser les aidants.
- Proposer des entretiens systémiques.
- Proposer des groupes à destination des enfants.

Plan d'action

Objectif 1 : Proposer davantage d'entretiens cliniques et assurer une plus-value pour les groupes aidants

Un groupe aidants est proposé à l'entourage proche des personnes accompagnées. Le recrutement d'un psychologue clinicien serait un atout majeur dans la pluridisciplinarité de l'équipe, qui pourrait alors ainsi proposer davantage d'entretiens cliniques et apporterait une plus-value à ce groupe.

Pour répondre à un maximum de demandes, le groupe pourrait également être proposé aux aidants des usagers de l'Intervalle.

Objectif 2 : Informer et sensibiliser les aidants

Le groupe de travail a également proposé de s'intégrer à la journée nationale des aidants en présentant le service et en y participant activement.

Des journées à thèmes pourraient également être organisées, en association avec des partenaires (APF France Handicap, UEROS, CAJ ...).

Objectif 3 : Proposer des groupes à destination des enfants

L'équipe a déjà mis en place un atelier collectif à destination des enfants. Ce dernier n'est plus organisé, mais il semble nécessaire de repenser l'animation de ce groupe et de le proposer de nouveau.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021-2026	Neuropsychologue, psychologue
Objectif 2 : 2021-2026	Coordonnateur
Objectif 3 : 2021-2026	Éducateur spécialisé

Indicateurs de réussite

- Nombre de participants au groupe aidants.
- Nombre d'entretiens cliniques réalisés par le psychologue.
- Nombre de journées des aidants organisées.
- Nombre de groupes enfants organisés.

Incidence financière prévisible

- Coût du poste de psychologue : 27 685€ pour 0,5 ETP en 2022

4.3 PROJET COORDINATION

Introduction

En réponse aux objectifs du dernier projet d'établissement, l'Equipe Mobile a travaillé sur ses outils de communication à destination des partenaires. En effet, la plaquette de présentation a été totalement revisitée et mise à jour.

Une vidéo de présentation a également été réalisée par un prestataire, présentant les missions et les modalités d'accompagnement de l'Equipe Mobile. Elle est visible sur le site internet du Pôle Bel-Air.

En 2019, une « Journée Porte ouverte » à destination des partenaires extérieurs a été organisée avec le Centre d'Accueil de Jour. Cet événement sera à renouveler et à pérenniser tous les deux à trois ans. De plus, en fonction des besoins et des demandes des partenaires, l'équipe pourra proposer des sessions de formation/sensibilisation à la lésion cérébrale et au handicap invisible.

La coordination avec les partenaires est un élément indispensable pour l'accompagnement des usagers. L'Equipe Mobile est en lien quotidiennement avec eux. En raison de la crise sanitaire, du manque de temps médical en 2020 et de l'arrivée de nouveaux professionnels, il est impératif de promouvoir nos missions auprès des partenaires et de renforcer les collaborations sur les trois territoires d'intervention, et ce dès 2021.

En 2019 a débuté une réflexion avec l'UEROS autour de la création d'une Plateforme d'information permanente « Pircel », répertorient et optimisant les demandes d'informations, les possibilités d'accompagnement et prestations auprès de la personne cérébro-lésée. En raison de la crise sanitaire, le projet a été mis en suspens. La réflexion de ce projet devrait reprendre en 2022.

Ce projet se décline en 3 axes :

- Mieux coordonner les interventions.
- Développer le partenariat avec le réseau sanitaire, médico-social, social et libéral.
- Suivi psychiatrique.

AXE 1 - MIEUX COORDONNER LES INTERVENTIONS

Objectifs

- Être davantage identifié auprès des professionnels intervenant dans la situation de l'utilisateur.
- Envoyer le PAP au représentant légal.
- Systématiser la communication avec les partenaires lors de la fin de l'accompagnement.

Plan d'action

Objectif 1 : être davantage identifié auprès des professionnels intervenant dans la situation de l'utilisateur

En interne, l'équipe dispose d'outils permettant de se coordonner : la réunion hebdomadaire, le dossier unique via un logiciel sécurisé et des agendas numériques partagés.

En externe, les évaluations, bilans et synthèses sont envoyés aux médecins traitants et aux partenaires.

La mission principale de l'Equipe Mobile s'appuie sur la coordination des acteurs de terrain.

Pour renforcer cette coopération, il a été décidé de retravailler sur le document d'évaluation pluridisciplinaire pour l'envoyer systématiquement aux partenaires, avec l'accord de l'utilisateur.

Objectif 2 : Envoyer le PAP au représentant légal

Le PAP est rédigé une fois par an et fixe les objectifs de l'accompagnement de l'utilisateur. Il sera désormais systématiquement envoyé aux représentants légaux.

Objectif 3 : Systématiser la communication avec les partenaires lors des fins d'accompagnements

La fin de l'accompagnement est notifiée à l'utilisateur et/ou à son représentant légal, au médecin adressant la demande et au médecin traitant.

Pour renforcer le lien et la communication, un courrier sera envoyé à tous les acteurs de terrain pour signifier la fin de prise en charge de l'Equipe Mobile.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022-2023	Référent de l'utilisateur
Objectif 2 : 2021	Secrétaire assistant
Objectif 3 : 2022	Secrétaire assistant

Indicateurs de réussite

- Copie des courriers envoyés aux représentants légaux, partenaires ...
- Audit des dossiers de l'utilisateur.
- Mise en place des axes d'amélioration de l'audit des dossiers.

AXE 2 : DEVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LE RESEAU SANITAIRE MEDICO-SOCIAL, SOCIAL ET LIBERAL

Objectifs

- Promouvoir l'Equipe Mobile et sensibiliser le réseau aux missions de l'Equipe Mobile

Plan d'action

Objectif : Promouvoir l'Equipe Mobile et sensibiliser le réseau aux missions de l'Equipe Mobile

Le lien avec les partenaires est déjà mis en place, principalement sur le département de l'Indre et Loire et du Loir et Cher. L'équipe souhaite renforcer ses collaborations sur les 3 territoires d'intervention en organisant des rencontres avec eux.

En effet, en raison de la crise sanitaire et des changements de professionnels au sein de l'équipe, il est nécessaire de recréer du lien.

De plus, les personnes accompagnées présentent fréquemment des troubles psychiatriques et addictologiques associées, il devient alors indispensable de coordonner nos interventions pour répondre à ces besoins spécifiques.

Des rencontres tous les six mois, avec les nouveaux internes du Service des Urgences de Trousseau et de l'Unité Neuro-Vasculaire de Bretonneau devront s'instaurer pour les consultations traumatisées crânien et AVC légers.

En 2019, une journée porte ouverte avait été organisé avec le Centre d'Accueil de Jour. Cette journée a permis de réunir une soixantaine de professionnels. Il paraît intéressant de reconduire un événement similaire tous les deux à trois ans.

En fonction des besoins et des demandes des partenaires, l'équipe proposera des sessions d'information/sensibilisation à la lésion cérébrale et au handicap invisible.

Calendrier de réalisation	Pilote
Objectif 1 : 2021	Coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Nombre de partenaires rencontrés.
- Nombre de journées Portes Ouvertes réalisées et nombre de personnes présentes.
- Nombre d'informations/sensibilisations réalisées.

AXE 3 : SUIVI PSYCHIATRIQUE

Objectifs

- Présenter l'Equipe Mobile au réseau psychiatrique.
- Développer le réseau cérébro-lésé en partenariat.

Plan d'action

Objectif 1 : Présenter l'équipe mobile au réseau psychiatrique

Pour répondre à l'évolution des situations des personnes accompagnées, il a été décidé de promouvoir les activités et missions de l'Equipe Mobile autour du réseau psychiatrique. Ceci permettra de les solliciter plus rapidement pour le suivi des personnes ayant ce profil et de trouver des solutions en cas de d'urgence.

En fonction des besoins des usagers, le recrutement d'un temps de Psychiatre pourrait être envisagé.

Objectif 2 : Développer le réseau de la personne cérébro-lésée

Un partenariat avec l'UEROS autour du projet PIRCEL (Plateforme d'Information Régionale personnes CErébro-Lésées) permettra également de renforcer la place des personnes cérébro-lésées sur le territoire.

L'objectif est de développer une mission d'information permanente auprès des personnes, des aidants et des professionnels de santé et/ou médico-sociaux, concernant les possibilités d'accompagnement, de prestations pour des personnes atteintes de lésions cérébrales.

L'objectif est d'avoir un meilleur circuit d'informations sur la lésion cérébrale acquise : centralisation des demandes d'informations auprès d'un interlocuteur unique/d'un lieu unique, diffusion auprès des différents acteurs, édition de plaquette d'information commune accessible à tous, organisation conjointe d'événements d'information et de sensibilisation.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021-2026	Médecin, neuropsychologue
Objectif 2 : 2022-2026	Neuropsychologue, coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Nombre de partenaires rencontrés.
- Recrutement d'un psychiatre, si nécessaire.
- Évolution du projet PIRCEL.

Incidence financière prévisible

- Coût du recrutement d'un psychiatre : 31 205€ pour 0,20ETP en 2022

4.4 PROJET AUTODETERMINATION ET POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

Introduction

L'accompagnement de l'Equipe Mobile s'appuie sur les demandes des usagers, de leur entourage et sur les besoins identifiés par les professionnels.

L'évaluation pluridisciplinaire de l'équipe permet de construire le Projet d'Accompagnement Personnalisé, en tenant compte et en respectant les habitudes de vie de la personne et en proposant des activités adaptées, en la stimulant, si besoin. L'adhésion de la personne est indispensable pour assurer son accompagnement. Chaque professionnel doit s'adapter aux difficultés et aux capacités des usagers afin de les aider se positionner et à faire leurs propres choix.

La vie affective, intime et sexuelle est abordée par l'éducateur spécialisé lors de l'évaluation initiale et lors des entretiens. Il peut conseiller et éventuellement orienter vers des professionnels spécialisés. Ces thèmes sont également abordés également lors des entretiens et groupe animés par le neuropsychologue.

L'équipe souhaite développer le réseau avec les partenaires autour de la sexualité et préconise de former un professionnel à la question affective, intime et sexuelle.

L'évolution du numérique dans notre société est un élément auquel l'équipe se prépare. Elle devra accompagner les usagers pour les sensibiliser et les former.

Ce projet comporte 4 axes :

- Respecter davantage les habitudes de vie.
- Promouvoir les habiletés sociales et relationnelles.
- Proposer une communication et des apprentissages adaptés.
- Développer l'accompagnement de l'utilisateur autour de la vie affective, intime et sexuelle.

AXE 1 - RESPECTER DAVANTAGE LES HABITUDES DE VIE

Objectif

- | |
|---|
| - Améliorer l'évaluation des habitudes de vie de la personne. |
|---|

Plan d'action

Objectif : Améliorer l'évaluation des habitudes de vie de la personne

Le PAP est construit sur la MHAVIE (Mesure d'HAbitude de VIE) et le processus MDP-PPH2. Il prend en compte les besoins et donc les habitudes de vie de la personne accompagnée. Le niveau de participation est donc évalué sur interrogatoire (dans un premier temps) auprès de l'utilisateur et de son aidant principal. Ce niveau de participation prend en compte l'environnement humain et matériel de la personne, ses habitudes antérieures et actuelles, ainsi que son niveau de satisfaction à la réalisation des activités. Toutes les activités quotidiennes, domiciliaires, professionnelles, communautaires et de loisirs sont passées en revue.

L'anosognosie étant très présente chez les personnes cérébro-lésées, il est important d'avoir le retour de l'entourage proche. Cela permettra à l'équipe d'avoir la vision la plus réelle possible des habitudes de vie et ainsi proposer un accompagnement adapté.

Afin de s'assurer que l'équipe ait une vision globale des habitudes de vie de la personne, le lien sera systématiquement fait avec son entourage. De plus, cet aspect sera ajouté au questionnaire de satisfaction, afin d'avoir un retour quantitatif.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif : 2025	Ergothérapeute, éducateur spécialisé

Indicateurs de réussite

- Comptes rendus des rencontres avec l'utilisateur et son entourage.
- Résultats de l'enquête de satisfaction.

AXE 2 - PROMOUVOIR LES HABILETÉS SOCIALES ET RELATIONNELLES

Objectifs

- Répondre aux besoins et demandes de l'utilisateur.

Plan d'action

Objectif 1 : Répondre aux besoins et demandes de l'utilisateur

Par le biais de l'évaluation initiale, l'éducateur spécialisé et l'ergothérapeute évaluent le niveau d'isolement ou de sociabilisation du bénéficiaire (interrogation sur le réseau social, la fréquence des sorties culturelles, religieuses ..., les loisirs pratiqués ...).

Cette évaluation permet de respecter les habitudes de vie et de proposer au bénéficiaire des activités adaptées, tout en respectant ses envies. Néanmoins, les professionnels se doivent de stimuler l'utilisateur en cas d'isolement non habituel ou de rupture avec les habitudes de vie antérieures.

Les professionnels orientent et d'accompagnent (si besoin) les personnes vers différentes structures et associations (CAJ, GEM, maison de quartier, CCAS, Culture du cœur, UEROS ...) pour stimuler, entraîner ou maintenir les habiletés sociales et relationnelles.

Le maintien et le développement du réseau social, culturel et sportif de la région sera poursuivi pour répondre aux besoins des personnes.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : en continu	Educateur spécialisé

Indicateur de réussite

- Nombre de rencontres avec les partenaires.

AXE 3 : PROPOSER UNE COMMUNICATION ET DES APPRENTISSAGES ADAPTES

Objectifs

- Faciliter l'accès au numérique.
- Créer un outil d'identification des professionnels de l'équipe.

Plan d'action

Objectif 1 : Faciliter l'accès au numérique

Les professionnels souhaitent créer un groupe « numérique » afin de faciliter l'accès des personnes à l'outil numérique. Il fera référence au groupe gestion administrative et financière pour faire le lien avec les différentes démarches à réaliser sur Internet.

Objectif 2 : Créer un outil d'identification des professionnels de l'équipe

Un trombinoscope de l'équipe sera élaboré pour aider l'utilisateur à mémoriser les membres et le rôle de chacun dans l'équipe.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2025	Ergothérapeute, assistant de service social
Objectif 2 : 2021	Éducateur spécialisé

Indicateurs de réussite

- Nombre de groupes numériques organisés.
- Création du trombinoscope.

Incidence financière prévisible

- Coût lié à de l'investissement dans du matériel informatique (ordinateur, tablette, souris adaptée ...) : ordinateur : 1 000€, tablette : 500€

AXE 4 : DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DE L'USAGER AUTOUR DE LA VIE AFFECTIVE, INTIME ET SEXUELLE

Objectifs

- Évaluer davantage les besoins des usagers en termes de vie affective, intime et sexuelle.
- Améliorer l'orientation et la prise en compte des difficultés rencontrées par nos usagers et obligation de réserve.

Plan d'action

Objectif 1 : Évaluer davantage les besoins des usagers en termes de vie affective, intime et sexuelle

Ces thématiques sont abordées dès l'évaluation initiale, dans le cadre du QOLIBRI réalisé par l'éducateur spécialisé. Ce dernier apporte des conseils, oriente vers des professionnels et réseaux compétents : planning familial, sexologue, médecin de l'EM. Il accompagne les personnes dans des démarches de rencontres : site de rencontre internet, speed-dating ...

Le neuropsychologue aborde ce sujet, parfois lors des groupes aidants ou lors d'entretiens individuels.

Afin de développer les compétences de l'équipe sur ces thématiques, le groupe de travail préconise de former un professionnel à la question de la vie affective, intime et sexuelle. L'éducateur spécialisé souhaite intégrer un questionnaire spécifique en complément du QOLIBRI pour aborder ces thématiques.

Objectif 2 : Améliorer l'orientation et la prise en compte des difficultés rencontrées par nos usagers et obligation de réserve

Pour améliorer la prise en compte des difficultés rencontrées des personnes accompagnées, le recrutement d'un psychologue permettrait d'étayer les réponses apportées à leurs besoins et ceux de leur entourage. Il pourrait également organiser un groupe « vie affective » pour les bénéficiaires et un autre pour leur conjoint.

L'ensemble des professionnels souhaite développer son réseau de partenariat autour de la sexualité et se rapprocher de la FRAPS (Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé) qui dispose d'outils et supports adaptés.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2023-2025	Éducateur spécialisé
Objectif 2 : 2023-2025	Éducateur spécialisé, psychologue, coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Attestation de formation d'un professionnel.
- Création du questionnaire spécifique.
- Recrutement du psychologue.
- Nombre de groupes « vie affective » organisés, nombre de participants.
- Nombre de rencontres avec les partenaires spécialisés.

Incidence financière prévisible

- Coût de la formation 1 500€
- Coût du poste de psychologue : 27 685€ pour 0,5 ETP en 2022

4.5 PREVENTION DES RISQUES ET MANAGEMENT DE LA QUALITE

Introduction

Depuis 2020, un COPIL qualité ESMS commun à l'Intervalle et l'Equipe Mobile a été créé. Il veille au bon déroulement de la démarche qualité, la mise à jour des procédures ...

La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé fait entrer l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux dans une nouvelle étape. Une procédure sera élaborée par la HAS et entrera en vigueur en 2022.

Il existe un outil de déclaration des événements indésirables informatisé, peu utilisé par l'équipe. Le groupe de travail propose de créer un guide d'aide à la déclaration.

Une « Minute qualité » animée par la RAQ sera intégrée aux réunions de service avec une thématique précise et un retour régulier des EI sera fait par le coordonnateur.

Les professionnels sont sensibilisés à la thématique de la bientraitance de par leur formation. Ils bénéficient de réunions d'analyse de la pratique, permettant de traiter les situations complexes. L'équipe mènera une réflexion sur l'organisation d'un audit sur la promotion de la bientraitance des usagers et des professionnels.

La prévention des risques professionnels est détaillée dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Le groupe de travail préconise d'informer et de sensibiliser les professionnels aux risques psychosociaux. Les temps d'échange seront valorisés lors de chaque mise à jour annuelle.

Ce projet comprend 5 axes :

- Favoriser la déclaration des évènements indésirables.
- Promouvoir la bientraitance.
- Adapter les stratégies d'accompagnement.
- Prévenir les situations à risque.
- Veille continue sur les risques professionnels.

AXE 1 : FAVORISER LA DECLARATION DES EI

Objectifs

- Définir les critères propres à un événement indésirable.
- Sensibiliser les professionnels à la déclaration et à la rédaction d'un EI.
- Faire des retours réguliers sur les EI déclarés au cours du mois.
- Mettre en place un Comité de Retour d'EXpérience.

Plan d'action

Objectif 1 : Définir les critères propres à un événement indésirable.

Il existe un outil de déclaration des événements indésirables informatisé. L'équipe déclare peu de situations. Le groupe de travail propose de créer un guide d'aide à la déclaration.

Objectif 2 : Sensibiliser les professionnels à la déclaration et à la rédaction d'un EI

Une fois par trimestre, une « Minute qualité » sera animée par la RAQ lors des réunions de service. Des thématiques telles que les événements indésirables seront traitées pour aborder la méthodologie et la démarche.

Un accompagnement au cas par cas pourra également être proposé lors de la rédaction d'un événement indésirable.

Objectif 3 : Faire des retours réguliers sur les EI déclarés au cours du mois.

Lors des réunions de service, une fois par mois, le coordonnateur fera un retour systématique sur les fiches EI.

Objectif 4 : Mettre en place un Comité de Retour d'EXpérience

Un Comité de Retour EXpérience (CREX) commun avec le Centre d'Accueil de Jour sera mis en place pour favoriser l'analyse des événements indésirables. Les professionnels seront formés à la démarche d'analyse des EI.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022	RAQ, COPIL ESMS
Objectif 2 : 2021	RAQ
Objectif 3 : 2021	Coordonnateur
Objectif 4 : 2022-2023	RAS

Indicateurs de réussite

- Création du guide d'aide à la déclaration de EI.
- Nombre d'EI dans l'année.
- Nombre de CREX organisés dans l'année.
- Comptes rendus des CREX.

AXE 2 : PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

Objectifs

- Évaluer le ressenti des usagers et professionnels en matière de bientraitance.
- Trouver des solutions lors de situations de danger imminent.
 - Sensibiliser l'équipe autour des questions de bientraitance.

Plan d'action

Objectif 1 : Évaluer le ressenti des usagers et professionnels en matière de bientraitance.

Une réflexion sera menée sur la création d'un audit sur la promotion de la bientraitance pour les usagers et les professionnels. Cet audit permettra de proposer des améliorations en termes de prévention ou d'information par exemple.

Une partie autour de cette thématique sera également intégrée dans le questionnaire de satisfaction à destination des usagers et de l'entourage.

Objectif 2 : Trouver des solutions lors de situations de danger imminent.

Il existe une procédure de signalement des situations de maltraitance sur laquelle l'équipe peut s'appuyer.

Le travail en partenariat devra être renforcé afin de poursuivre l'accompagnement des usagers concernés par les situations de maltraitance, en lien avec les autorités sanitaires et judiciaires concernées (ARS, Tribunal d'Instance et de Grande Instance, Conseil Départemental, Organismes tutélares ...).

Se déplaçant au domicile, l'équipe peut être confrontée à des situations de violence. Une procédure « situations dangereuses » va être élaborée pour déterminer le processus lorsqu'un membre de l'Équipe Mobile est confronté à une situation risquant de le mettre en danger.

Objectif 3 : Sensibiliser l'équipe autour des questions de bientraitance

Tous les professionnels sont sensibilisés aux questions de bientraitance grâce à leur formation initiale. Il est primordial de maintenir une vigilance quotidienne quant au risque de maltraitance au domicile des personnes.

Les salariés participeront à des formations/webinaires/conférences organisés par exemple par le comité régional d'éthique ou en interne par la Croix Rouge française.

Une journée ou semaine autour de la bientraitance sera organisée annuellement. Une réunion autour d'une thématique précise sera planifiée.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2023	RAQ, COPIL ESMS
Objectif 2 : 2021	RAQ, assistant de service social
Objectif 3 : 2022	RAQ, coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Résultats de l'audit.
- Actions entreprises suite à l'audit.
- Nombre de situations de maltraitance rencontrées et solutions proposées.
- MAJ du questionnaire de satisfaction.
- Procédure « Situations dangereuses » sur la GED.
- Compte rendu de la journée semaine bienveillance.

AXE 3 : ADAPTER LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs

- Mise en place de réflexion neurosystémique pour mieux comprendre les troubles du comportement et leur expression.
- Accompagner les aidants dans la prévention et l'adaptation face aux comportements agressifs.

Plan d'action

Objectif 1 : Mise en place de réflexion neurosystémique pour mieux comprendre les troubles du comportement et leur expression.

L'équipe avait bénéficié d'une formation en neurosystémie afin de mieux comprendre les troubles des personnes accompagnées et leur expression. Depuis 2020, des changements de professionnels ont eu lieu, il s'agirait ici de former tous les membres de l'équipe, afin de re-proposer cette analyse, qui permet de dénouer des situations complexes.

Objectif 2 : Accompagner les aidants dans la prévention et l'adaptation face aux comportements agressifs

Les professionnels, lors des rendez-vous ou à l'occasion du groupe aidants, prodiguent des conseils à l'entourage de l'usager afin d'adapter leur position lors de comportement agressif. Des sessions d'informations sur la lésion cérébrale et ses conséquences sont également proposées au SSAD et SSIAD.

L'équipe souhaite proposer un temps formel (sous la forme de réunions d'information) aux aidants familiaux pour les aider à trouver des solutions adaptées aux troubles de la personne.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021-2026	Coordonnateur.
Objectif 2 : 2023	Neuropsychologue

Indicateurs de réussite

- Nombre de salariés formés à la neurosystémie.
- Nombre d'entretiens neurosystémiques.
- Nombre de réunions d'information aux aidants réalisées.
- Interroger les aidants sur l'apport de ces temps d'échange via un questionnaire.

Incidences financière prévisible

- Coût de la formation en neurosystémie.
- Achat de matériels pour assurer les rendez-vous systémiques (vidéo ...) = 1 000€ à 3 000€

AXE 4 : PREVENIR LES SITUATIONS A RISQUE

Objectifs

- Sensibiliser l'équipe à la gestion d'une fausse route déglutition.
- Continuer à développer les liens avec les professionnels intervenants auprès des usagers.
- Former le médecin et l'ergothérapeute.

Plan d'action

Objectif 1 : Sensibiliser l'équipe à la gestion d'une fausse route- déglutition

Lors de leur intervention au domicile, les professionnels peuvent être confrontés à des usagers présentant des troubles de la déglutition. Une formation déglutition délivrée par les orthophonistes du CMPR Bel-Air leur permettra de faire face à ces situations à risque, mais également de sensibiliser les personnes et leur entourage aux troubles de la déglutition.

Objectif 2 : Continuer à développer les liens avec les professionnels intervenants auprès des usagers

Une des missions de l'Equipe Mobile est d'assurer la coordination entre les acteurs intervenants auprès des personnes accompagnées. Il s'agit ici de poursuivre l'organisation de rencontres et synthèses avec tous les partenaires (médicaux, paramédicaux et distributeurs de matériels) afin de s'assurer de la continuité du parcours de soins de la personne et de favoriser son maintien à domicile.

Objectif 3 : Former le médecin et l'ergothérapeute

Le médecin et l'ergothérapeute sont amenés régulièrement à réaliser des consultations de positionnement et d'installation au fauteuil. Ils doivent donc être toujours sensibilisés et formés aux nouvelles techniques, outils... et ainsi se rendre à des conférences, salons pour rester force de proposition et s'adapter aux difficultés des personnes. L'ergothérapeute se tient également à jour dans le domaine des outils de communication.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022	Coordonnateur.
Objectif 2 : en continu	L'ensemble de l'équipe
Objectif 3 : en continu	Médecin, ergothérapeute

Indicateurs de réussite

- Nombre de professionnels formés aux troubles de la déglutition.
- Nombre de rencontres avec les partenaires.
- Nombre de participations aux conférences/salons.

Incidence financière prévisible

- Coût des conférences, des salons de 100€ à 350€ par salon

AXE 5 : VEILLE CONTINUE SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs

- Informer les professionnels aux risques psychosociaux.
- Adapter le parcours d'accueil et l'intégration du nouveau salarié.

Plan d'action

Objectif 1 : Informer les professionnels aux risques psychosociaux

Un document unique est tenu à jour une fois par an, il est alimenté par les déclarations d'accident de travail et les événements indésirables. Il n'est pas connu de tous les professionnels. Le groupe de travail préconise d'informer et de sensibiliser les professionnels aux risques psychosociaux. Les temps d'échange seront valorisés lors de la mise à jour annuelle du DUERP.

De plus, une ligne d'écoute par une psychologue est proposée à la CRf. Il faudra également informer les professionnels sous forme d'affichage et leur proposer d'interpeller, si besoin, le médecin du travail.

Objectif 2 : Adapter le parcours d'accueil et l'intégration du nouveau salarié.

Les nouveaux salariés sont associés au processus d'accueil du Pôle Bel-Air. Une procédure d'accueil spécifique à l'équipe Mobile existe et doit être mise à jour. De plus, une réflexion sera menée sur la création d'un livret d'accueil.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022	RAQ
Objectif 2 : 2023	Coordonnateur, secrétaire assistant

Indicateurs de réussite

- Nombre de réunions organisées autour des RPS.
- Affichage des coordonnées du psychologue du travail.
- Création du livret d'accueil du nouveau salarié.

4.6 PROJET RESSOURCES

Introduction

Depuis le dernier projet d'établissement, les fiches de poste ont été révisées et sont signées par chaque professionnel.

Les professionnels bénéficient de formations à travers le plan de formation du pôle Bel-Air. Les demandes individuelles sont évoquées lors des entretiens professionnels annuels.

La sécurisation des données relatives aux usagers est assurée. Chaque professionnel respecte la charte informatique de la CRf. L'équipe Mobile dispose d'un logiciel sécurisé « Cegi first ». En 2022, un nouveau logiciel sera mis en place : « Imago Du ».

Depuis la crise sanitaire, certains échanges avec les usagers se font à présent en Visio. L'établissement souhaite investir dans un logiciel de téléconsultation sécurisé.

La réforme Serafin-PH impose aux établissements de réfléchir à leurs prestations en réponse aux besoins des personnes accueillies. Ainsi, l'Equipe Mobile se prépare à la mise en place de cette réforme en organisant des groupes de travail.

Ce projet se développera en 3 axes :

- Améliorer la qualité des ressources existantes
- Augmenter la sécurité du système d'information.
- Évolution de l'Equipe Mobile.

AXE 1 : AMELIORER LA QUALITE DES RESSOURCES EXISTANTES

Objectifs

- Mettre à jour les fiches de postes.
- Favoriser la visibilité des formations existantes.

Plan d'action

Objectif 1 : Mettre à jour les fiches de poste

Les professionnels bénéficient d'une fiche de poste individuelle, signée lors de leur arrivée. Leur dernière mise à jour a été réalisée en 2016. Il est nécessaire de les mettre à jour. Chaque année, lors des entretiens professionnels, elles seront revues et corrigées, si nécessaire.

Objectif 2 : Favoriser la visibilité des formations existantes

Les professionnels bénéficient régulièrement de formations et participent à des congrès, salons, conférences ... Il est nécessaire de poursuivre cette démarche afin de renforcer et développer leurs compétences.

Les formations sont désormais accessibles directement sur internet. Une liste des différents centres sera établie, facilitant les recherches des professionnels.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021	Coordonnateur
Objectif 2 : 2022	Secrétaire assistant

Indicateurs de réussite

- Nombre de fiches de postes mises à jour.
- Affichage du tableau des centres de formation.

AXE 2 : AUGMENTER LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION

Objectifs

- Augmenter la sécurisation des données informatiques.
- Prévoir une sensibilisation des professionnels aux risques informatiques et à la loi "Informatique et libertés ».

Plan d'action

Objectif 1 : Augmenter la sécurisation des données informatiques.

L'équipe Mobile dispose d'un logiciel sécurisé pour le suivi des dossiers des personnes accompagnées. Chaque professionnel dispose d'un bureau individuel fermant à clef, d'un ordinateur sécurisé par le réseau de la CRF et d'un mot de passe.

Pour augmenter la sécurisation des données informatiques, les professionnels devront être vigilants quant au verrouillage systématique de leur ordinateur, à l'enregistrement de leurs fichiers en cours sur le réseau uniquement.

L'équipe Mobile travaille en collaboration avec le siège de la Croix Rouge française sur la mise ne place d'un nouveau logiciel « IMAGO DU » prévoyant un déploiement en 2022.

Les professionnels devront être formés à ce nouvel outil.

Objectif 2 : Prévoir une sensibilisation des professionnels aux risques informatiques et à la loi "Informatique et libertés".

Les professionnels seront formés afin de respecter la charte informatique. Un audit sera organisé en lien avec le COPIL ESMS, afin de vérifier si les critères sont respectés et mettre en avant des améliorations.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022	Coordonnateur, direction
Objectif 2 : 2023	Coordonnateur, RAQ

Indicateurs de réussite

- Déploiement du logiciel.
- Nombre de professionnels formés.
- Emargement lors des réunions de sensibilisation

Incidences financière prévisible

- Coût du logiciel informatique : à définir avec le siège de la CRF
- Coût de la formation des professionnels au logiciel : à définir avec le siège de la CRF

AXE 3 : EVOLUTION DE L'EQUIPE MOBILE

Objectifs

- Se préparer à la réforme Sérafin-PH.
- Conclure un Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- Participer à la réflexion et à la construction d'une offre d'hébergement.
- Augmenter le parc automobile.
- Proposer un groupe gestion administrative et budgétaire.
- Proposer un groupe sur la parentalité.
- Créer un accueil de jour itinérant

Plan d'action

Objectif 1 : Se préparer à la réforme Sérafin-PH

Les nomenclatures SERAFIN-PH constituent une classification des besoins et des prestations. L'Equipe Mobile commence à se référer à ce nouvel outil. Elle devra s'en saisir et adapter ses outils à ce nouveau dispositif. De plus, cette réforme aura à plus long terme une incidence financière liée aux prestations proposées aux personnes.

Objectif 2 : Conclure un Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens

L'Equipe Mobile souhaite se rapprocher de l'ARS afin d'élaborer un CPOM qui engagera les deux parties sur plusieurs années. Il fixera les objectifs opérationnels et spécifiques avec un engagement financier.

Objectif 3 : Participer à la réflexion et à la construction d'une offre d'hébergement

L'Equipe Mobile souhaite s'associer au CMPR et/ou à l'Intervalle pour proposer un projet de logement inclusif ou d'appartement thérapeutique. Ce projet répondrait aux besoins des usagers et de leurs proches : vieillissement des aidants, majoration des troubles, maintien à domicile complexe ...

Objectif 4 : Augmenter le parc automobile

Les déplacements sur trois départements nécessitent un entretien rigoureux des véhicules. Le parc automobile doit être renouvelé régulièrement et augmenté.

Une réflexion devra être menée sur l'achat ou la location d'un véhicule afin que chaque professionnel puisse se déplacer. Les critères de respect de l'environnement seront pris en compte.

Objectif 5 : Proposer un groupe gestion administrative et budgétaire

Afin de diversifier l'offre de l'équipe Mobile et de répondre aux besoins des personnes, nous avons déjà formulé notre volonté d'étendre les prestations de groupes. L'un deux pourra porter plus particulièrement sur la gestion administrative et budgétaire. Des partenariats pourront être établis avec, par exemple, une Conseillère en Économie Sociale et Familiale. Plusieurs thématiques pourraient être abordées : agenda, budget, rangement, classement, entraînement pour compléter les dossiers administratifs ...

Ce groupe serait animé par l'assistant de service social et l'ergothérapeute.

Objectif 6 : Proposer un groupe sur la parentalité

L'équipe a déjà mis en place un atelier collectif à destination des enfants.

Ce dernier n'est plus organisé, mais il semble nécessaire de repenser cette intervention et de le proposer à nouveau. Il pourrait concerner tout d'abord les enfants de la personne cérébro-lésée et ensuite se développer autour de la parentalité. Il permettrait de guider les personnes dans leur prise de décision à travers les échanges avec les autres.

Ce groupe serait créée par l'éducateur spécialisé et le neuropsychologue. En fonction de l'analyse des besoins et des thématiques abordées, un partenariat pourrait être organisé (association Médiation et Parentalité, Maison De la Solidarité ...).

Objectif 7 : créer un accueil de jour itinérant

L'accueil de jour actuel répond aux besoins des personnes cérébro-lésées principalement autour de la métropole. Les usagers éloignés géographiquement n'ont pas la possibilité de bénéficier de cette prestation. Il serait alors intéressant de pourvoir répondre à leurs besoins en créant un service d'animation itinérant, rattaché à l'équipe Mobile et en partenariat avec le Centre d'Accueil de Jour. Ainsi, l'expertise des deux structures seraient au bénéfice des usagers en demande.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2022	Coordonnateur
Objectif 2 : 2022-2026	Coordonnateur, direction
Objectif 3 : en fonction des appels à projet	L'ensemble de l'équipe
Objectif 4 : 2023-2024	Coordonnateur, direction
Objectif 5 : 2023-2024	Assistant de service social et ergothérapeute
Objectif 6 : 2023	Educateur spécialisé
Objectif 7 : 2021-2026	Directeur, coordonnateur

Indicateurs de réussite

- Grille des besoins et des prestations réalisées
- Contractualisation d'un CPOM
- Achat/location d'un véhicule.
- Nombre de groupes gestion administrative et budgétaire organisés.
- Nombre de groupes enfants et/ou parentalité proposés.
- Création de l'accueil de jour itinérant.

Incidences financière prévisible

- Coût du véhicule : achat ou location.
- Coût du poste de psychologue : 27 685€ pour 0,5 ETP en 2022
- Coût de la création du service d'accueil de jour itinérant : à définir

4.7 PROJET GESTION DU PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Afin de favoriser le développement durable, le groupe de travail a installé un support d'information, des poubelles spécifiques pour les déchets recyclables. L'équipe veillera à limiter les impressions papier et l'envoi de mails non essentiels.

Le groupe réfléchit également à investir dans des outils moins énergivores.

Par ailleurs, le recrutement du coordonnateur et du psychologue nécessite une réflexion sur l'agrandissement des locaux.



AXE 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs

- Informer/sensibiliser sur les règles du recyclage.
- Investir dans des outils moins énergivores.
- Développer la téléconsultation.
- Investir dans un véhicule électrique

Plan d'action

Objectif 1 : Informer/sensibiliser sur les règles du recyclage

Le groupe de travail a décidé d'installer d'un support d'information, avec mise à disposition d'une poubelle spécifique pour les déchets recyclables dans les locaux et d'une poubelle "verre", de réaliser moins d'impression papier "non essentielle". Pour la messagerie, une attention sera apportée au tri des mails et l'envoi de mails limités aux informations importantes.

De plus, du lien sera créé avec d'autres associations (Zéro déchets Tours) afin de mettre en place une analyse des actions écologiques réalisées et de trouver des leviers d'amélioration.

Objectif 2 : Investir dans des outils moins énergivores.

Il conviendra également investir dans des outils moins énergivores : ampoules basse-consommation, système de minuterie d'éclairage dans le couloir, vérification de l'isolation des locaux, achat de multiprises avec interrupteur d'arrêt pour gérer l'alimentation des matériels ...

Objectif 3 : Développer la téléconsultation

La crise sanitaire de 2020 a permis de développer de nouveaux outils de communication avec les usagers. Certains professionnels assurent désormais certains de leur rendez-vous en Visio. Il serait pertinent d'investir dans un logiciel pour sécuriser les échanges lors de ces téléconsultations.

Objectif 4 : Investir dans un véhicule électrique

L'achat ou la location d'un véhicule électrique ou hybride sera réfléchi dans les prochaines années.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2021	Secrétaire assistant.
Objectif 2 : 2022-2023	Coordonnateur, maintenance
Objectif 3 : 2021- 2022	Direction, informaticien
Objectif 3 : 2023- 2024	Direction, coordinateur

Indicateurs de réussite

- Nombre d'installations de supports et outils préconisés.

- Nombre de téléconsultations réalisées.
- Achat/location d'un véhicule électrique

Incidences financière prévisible

- Coût de l'intervention de l'association.
- Coût du logiciel de téléconsultation.
- Coût éventuel du renouvellement des équipements informatique et vidéo.
1 000€/ordinateur
- Coût d'un véhicule électrique à définir en fonction du projet environ : 40 000€

AXE 2 : PROJET IMMOBILIER

Objectifs

- Agrandir les locaux.

Plan d'action

Objectif 1 : Agrandir les locaux

Le recrutement du coordinateur et du psychologue va nécessiter une réflexion sur la répartition des bureaux. L'aménagement du 1^{er} étage serait une possibilité à envisager.

Calendrier de réalisation	Pilotes
Objectif 1 : 2023	Directeur, coordinateur

Indicateurs de réussite

- Nombre de bureaux créés

Incidences financière prévisible

- Coût des travaux d'aménagement

4.8 PROJET FINANCIER

L'Equipe Mobile est sous l'autorité de contrôle et de tarification de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire qui alloue un budget annuellement. Les prestations proposées sont prises en charge par la sécurité sociale.

Le budget est travaillé conjointement par la direction et la coordonnatrice de la structure. Celui-ci est présenté aux différentes instances pour avis (CSE).

Les différents projets développés dans ce projet d'établissement ont fait l'objet d'un budget prévisionnel.

Projet	Axe	Thématique	Incidences financières	Humain Investissement et Autre	Montant prévisionnel	Référence	Cout	ETP proposé
Soutenir les aidants	1	Améliorer l'évaluation des besoins et l'épuisement des aidants	Recrutement d'un temps Psychologue supplémentaire	Humain	27 685 €	Psychologue CC CRF budget 22	49 756 €	0,5
Soutenir les aidants	1	Améliorer l'évaluation des besoins et l'épuisement des aidants	Formation du personnel	Humain	1 500 €	Estimation Plan formation 2022	1 500 €	NC
Coordination	3	Suivi Psychiatrique	Recrutement d'un temps Psychiatre dédié	Humain	31 205 €	Psychiatre CC CRF - CMPR	156 027 €	0,2
Autodétermination et pouvoir d'agir	3	Communication et apprentissage adaptés	Achat d'équipement informatique supplémentaire	Investissement	1 500 €	Catalogue 2022	1 500 €	NC
Autodétermination et pouvoir d'agir	4	Accompagnement de l'usager autour de la vie affective, Intime et sexuelle	Formation spécifique	Humain	1 500 €	Estimation Plan formation 2022	1 500 €	NC
Prévention des risques	3	Adapter les stratégies d'accompagnement	Formation en neurosystémie	Humain	1 500 €	Estimation Plan formation 2022	1 500 €	NC
Prévention des risques	3	Adapter les stratégies d'accompagnement	Achat du matériel informatique pour assurer les rendez vous	Investissement	3 000 €	Catalogue 2022	3 000 €	NC
Prévention des risques	4	Prévenir les situations à risque	Participation à des congrès et salons	Investissement	1 400 €			
Ressources	2	Accroître la sécurité du système d'information	Acquisition du Logiciel IMAGO	Autre	3 000 €	CEGID * 2	1 500 €	NC
Ressources	3	Evolution de l'équipe Mobile	Mise à disposition d'un véhicule supplémentaire PMR	Autre	40 033 €	Appel à projet Accidenté rouge	40 033 €	NC

Projet	Axe	Thématique	Incidences financières	Humain Investissement et Autre	Montant prévisionnel	Référence	Cout	ETP Proposé
Ressources	3	Evolution de l'équipe Mobile	Création accueil de jour itinérant	Humain	À estimer			
Développement durable	1	Favoriser le développement durable	Remplacement Véhicule diesel par véhicule électrique	Autre	23 163 €	Appel à projet Accidenté rouge	23 163 €	NC
Immobilier	2	Projet immobilier	Rénovation des locaux	Autre	42 000 €	Appel à projet Accidenté rouge	42 000 €	NC

TOTAL	177 486€
--------------	-----------------

	2022	2023	2024	2025
Soutenir les aidants	24 878 €	28 100 €	28 100 €	28 100 €
Soutenir les aidants	1 500 €	- €	- €	- €
Coordination	31 205 €	31 673 €	32 149 €	32 631 €
Autodétermination et pouvoir d'agir			375 €	375 €
Autodétermination et pouvoir d'agir		1 500 €	- €	- €
Prévention des risques		1 500 €	- €	- €
Prévention des risques		750 €	750 €	750 €
Prévention des risques	350 €	350 €	350 €	350 €
Ressources	1 500 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Ressources	2 001 €	4 003 €	4 003 €	4 003 €
Ressources	À estimer	À estimer	À estimer	À estimer
Développement durable	1 051 €	2 101 €	2 101 €	2 101 €
Immobilier	4 211 €	8 421 €	8 421 €	8 421 €
	66 695,83 €	81 398,69 €	79 248,79 €	79 731,02 €
				307 074,33 €

CONCLUSION

Riche d'une expérience d'une vingtaine d'année, l'Equipe Mobile a su s'adapter à l'évolution des besoins des personnes cérébro-lésées.

Le handicap invisible est reconnu depuis peu dans notre société. La mission de Centre Ressource permet :

- De sensibiliser et former les professionnels aux conséquences de la lésion cérébrale.
- D'informer les familles.
- De déployer les actions de l'Equipe Mobile et de promouvoir ses missions.

Pour répondre au plus près des besoins des personnes, ce projet d'établissement traduit un travail pluridisciplinaire. La prise en compte de l'évolution du secteur médico-social, des pratiques et de la société a aussi été le socle de notre réflexion.

En effet, les interventions dans le lieu de vie de la personne permettent de prendre en compte son projet de vie global.

Sept projets sont développés :

- ✓ **Droits et Participation** en renforçant l'implication des personnes dans la vie institutionnelle.
- ✓ **Soutenir les aidants** en les intégrant dès le processus d'admission.
- ✓ **Coordination** en renforçant et en développant de nouveaux partenariats.
- ✓ **Autodétermination et pouvoir d'agir des personnes.**
- ✓ **Prévention des risques et management de la qualité** en promulguant la bientraitance et les Risques Psycho-Sociaux.
- ✓ **Ressources** en améliorant la démarche de développement durable.
- ✓ Gestion du **patrimoine et développement durable**
- ✓ **Financier**

L'établissement s'engage à mener chacune des actions dans les cinq ans à venir en y intégrant tous les acteurs. Les professionnels sont investis dans la dynamique de projet et l'évolution de leur pratique.

Créée sur la base d'un projet expérimental, l'Equipe Mobile est devenue une référence dans l'accompagnement de la personne cérébro-lésée.